

**DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS
LYCEE PRIVE LES ARCADES**

No CHARTE : 2598802-LA1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE

Extrait du dossier de candidature « rubrique D »

Candidature soumise le 14/05/2013 – acceptée par Bruxelles le 10/12/2013

« A travers notre projet d'établissement, notre politique d'ouverture sur l'extérieur et stratégie internationale nous ont permis de développer des coopérations de qualité et de renforcer notre attractivité.

Notre volet international fait partie intégrante de deux axes clés de notre projet d'établissement, à savoir : VALORISER L'OUVERTURE SUR LE MONDE et AFFIRMER LA DIMENSION INTERNATIONALE DE L'ETABLISSEMENT.

Notre ouverture sur l'Europe a été accentuée chaque année par la participation à différents « programmes d'éducation et de formation tout au long d'une vie » avec la Hongrie, République Tchèque, la Roumanie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Turquie, l'Espagne, l'Angleterre, l'île de Malte et la Suède.

Le choix de nos partenaires se détermine en fonction des spécialités proposées et des secteurs d'activités en adéquation avec nos formations.

En ce qui concerne les étudiants, les formations tertiaires sont privilégiées afin de pouvoir faire correspondre le niveau d'études et le secteur d'activités des entreprises.

Pour les personnels, le secteur d'activité tertiaire sera également retenu afin d'être en cohérence avec la formation des étudiants.

La situation géographique ciblée est principalement les capitales européennes ce qui permet une facilité d'accès en matière de transport et une aisance pour trouver un logement, ce qui permet une réduction des coûts budgétaires.

Nous avons su développer et entretenir des relations privilégiées avec deux établissements scolaires espagnols (IES LAGUNA DE JOATZEL- GETAFE/IES Mare Nostrum-ALICANTE) titulaires de la CHARTE ERASMUS et un établissement allemand (BERUFSBILDENDE SCHULE FÜR WIRTSCHAFT- Trèves) dans le cadre d'un appariement. Nous avons validé nos engagements mutuels grâce à des conventions d'échanges, ce qui nous permet d'accentuer notre coopération multilatérale dans le cadre de la mobilité européenne de nos étudiants et de surcroît améliorer notre attractivité.

La participation de notre établissement à des activités de coopération internationale permet à nos étudiants, nos membres du personnel d'adhérer à des projets européens, de franchir les barrières linguistiques, et d'avoir une motivation pour partir à l'étranger. Cette ouverture vers l'extérieur leur offre un atout supplémentaire de réussite professionnelle, une valorisation de leur parcours et un enrichissement personnel.

Les groupes cibles principalement concernés par ces objectifs étaient jusqu'à aujourd'hui les élèves à travers les programmes européens : LEONARDO, COMENIUS, et les étudiants de STS, notamment la section "commerce international" qui doit OBLIGATOIREMENT réaliser une période de formation professionnelle à l'étranger ainsi que ceux de section "Assistant de Manager" qui ont choisi le module de spécialisation internationale.

Cet engagement concerne maintenant le personnel pédagogique et administratif, et ce qui nous amène à développer une mobilité du personnel. L'investissement des personnels aura pour conséquence un renforcement du développement des activités internationales ce qui nécessitera de faire évoluer notre projet d'établissement régulièrement : en analysant les impacts, en évaluant régulièrement, en définissant une stratégie évolutive.

L'objectif final sera de mutualiser nos points forts afin d'avoir un meilleur rayonnement dans l'intérêt des étudiants et des personnels.

Le Programme nous permet d'installer encore plus dans la durée la coopération européenne et internationale dans une politique de transparence, stratégie inscrite depuis plus de vingt ans dans notre projet d'établissement.

L'impact de notre participation au programme sur la modernisation de notre établissement s'inscrit comme une concrétisation de notre politique internationale tout en permettant davantage de transparence au niveau européen :

1. Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés en permettant l'attribution progressive d'ECTS en cours de formation pour nos étudiants, favorisant l'individualisation des parcours
2. Améliorer qualité et pertinence de l'enseignement supérieur : facilitant le passage d'une filière à une autre par la reconnaissance des acquis. (via le « Contrat Cadre » que nous avons signé avec l'Université de Bourgogne)
3. Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises et favoriser l'excellence et le développement régional, rendant l'Europe plus compétitive en matière économique et sociale, en lien étroit avec nos partenaires locaux (Conseil Régional de Bourgogne, Europe Direct, La Chambre de Commerce et d'Industrie)
4. Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale grâce à la qualité des formations que nous proposons au sein de notre établissement qui est améliorée par la mutualisation de nos méthodes de travail, de nos outils pédagogiques et de nos modalités d'organisation avec celles appliquées dans les établissements partenaires européens. L'objectif d'harmonisation doit être au service de tous.
5. Améliorer la gouvernance et le financement en ayant une politique de transparence dans la gestion et dans le cofinancement des actions de mobilité.

Nos actions sont soutenues financièrement en INTERNE, et en EXTERNE par divers partenaires locaux : collectivités, acteurs économiques ...

Nous travaillons en étroite collaboration avec :

1. Le Conseil Régional de Bourgogne subventionne nos étudiants par la mise en place d'un dispositif de soutien de leur projet professionnel dans le cadre d'une coopération européenne : BMI (Bourse de Mobilité Internationale). la Région les aide aussi à valoriser leurs compétences linguistiques (anglais, allemand, espagnol) en organisant de sessions de tests gratuits d'évaluation officielle : Le test d'anglais «TOEIC», les examens d'allemand «Goethe» et le diplôme espagnol «DELE»
2. -L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse favorise l'échange et l'apprentissage interculturels et alloue des subventions.

Nous faisons appel également à d'autres acteurs locaux : comme les associations, collectivités locales.

Tout au long de ce programme nous avons la volonté d'accentuer la diversification de financement. Chaque année, et en fonction des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés, notre stratégie sera réajustée de façon transparente.... »

Signé : Philippe MOUGENOT, Chef d'Etablissement

Christian BROSSARD, Directeur Adjoint Chargé des Relations Internationales